

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décision du 13 juin 2012 modifiant la décision du 1^{er} octobre 2010 modifiée portant délégation de signature (direction de l'immigration)

NOR : INTV1226029S

Le directeur de l'immigration,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2007-999 du 31 mai 2007 relatif aux attributions du ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement ;

Vu le décret n° 2007-1891 du 26 décembre 2007 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement ;

Vu le décret du 23 septembre 2010 portant nomination d'un directeur à l'administration centrale du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire - M. Lucas (François) ;

Vu le décret n° 2012-771 du 24 mai 2012 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2007 portant organisation interne de l'administration centrale du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement ;

Vu la décision du 1^{er} octobre 2010 modifiée portant délégation de signature (direction de l'immigration),

Décide :

Art. 1^{er}. – Au paragraphe « II. – Sous-direction du séjour et du travail : » de la décision du 1^{er} octobre 2010 susvisée, les mots :

« Mme Martine COURTOIS, attachée principale d'administration, »,
sont remplacés respectivement par :

« Mme Véronique CARRÉ, inspectrice du travail, ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 juin 2012.

F. LUCAS